



Le C.M.J.C.

Le conseil municipal
des Jeunes citoyens



C'EST QUOI Le Conseil Municipal des Jeunes Citoyens

élu par les CM1 et les CM2
de chaque école primaire

qui souhaite
réaliser des projets
sur leur commune

un groupe d'enfants en classe
de CM1 et CM2 sur la
commune de Prinquiau



LE JOUR DU VOTE



1. J'arrive à la mairie, dans la salle des votes...

2. Je présente ma carte électorale...

1	19
2	21
5	22
6	25
7	26
	28
	30
	31
16	33
17	35

Liberté-Egalité-Fraternité
République Française

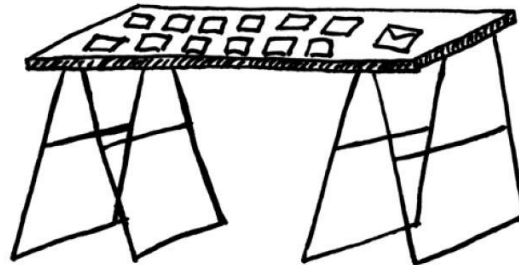
« Voter en un clic, c'est aussi un devoir citoyen »

**CARTE DU JEUNE
CITOYEN**

NOM :
PRÉNOM :

Commune de Prinquiau

3. Je prends sur la table une enveloppe et le bulletin de vote.



LE BULLETIN DE VOTE



CM1	Filles
Flore	
Emeline	X
Elodie	
Jeanne	X
Kia	
CM1	Garçons
Thomas	X
Urbain	X
Gustave	
Charles	
Simon	

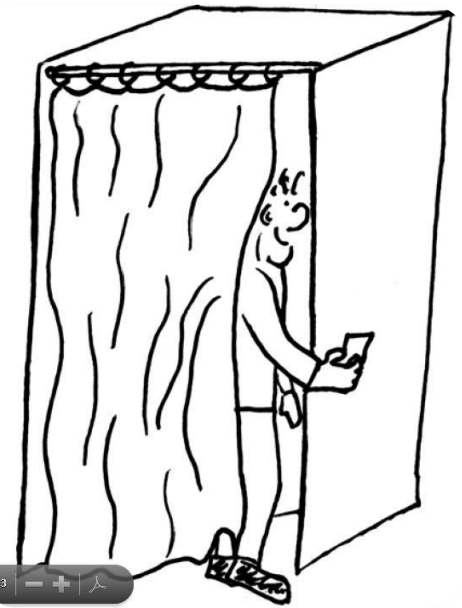
4 cases maximum à cocher

OBLIGATOIREMENT,
2 filles et 2 garçons



LE VOTE

- ➡ J'entre dans l'isoloir
- ➡ Je coche mon bulletin
- ➡ Je glisse mon bulletin coché dans l'enveloppe
- ➡ Je sors de l'isoloir



- JE VOTE :**
- ➡ Je présente ma carte électorale
 - ➡ glisse mon enveloppe dans l'urne
 - ➡ Je signe le registre



LE DÉPOUILLEMENT

Quand tous les électeurs ont voté :



On ouvre toutes les enveloppes

*On compte le nombre de voix
pour chaque candidat*

Sont élus au premier tour :

- les 8 candidats qui ont le plus de voix au niveau CM1 (4 pour chaque école)
- les 8 candidats qui ont le plus de voix au niveau CM2 (4 pour chaque école)

EN CAS D'ÉGALITÉ DU NOMBRE DE VOIX :
c'est le candidat le plus âgé qui est élu.

